INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 16 mai 2022**

* Les bourses européennes se sont offertes un rebond vendredi, pour parachever une semaine volatile. Le CAC 40 a ainsi gagné 2,52% à 6 362,68 points, pendant que l'Euro Stoxx 50 s'adjugeait 2,47% à 3 702,55 points. Sur la semaine, ils ont progressé respectivement de 1,67% et 2,02%. A Wall Street, l'humeur est également à l'optimisme, avec un Dow Jones et un Nasdaq en hausse de 1,35% et 3,53% en fin d'après-midi.
* Après une semaine d'incertitudes, marquée une nouvelle fois par la guerre en Ukraine, la situation sanitaire en Chine et l'inflation, les investisseurs ont cherché à profiter de rachats à bon compte. Mais cela ne devrait pas suffire à cacher la tendance baissière à plus long terme.
* En effet, le contexte macroéconomique et géopolitique maintient les prix sous pression, forçant les banques centrales à relever les unes après les autres leurs taux directeurs, malgré la fragilité des économies. De son côté, Jerome Powell, le président de la Fed, a exclu une hausse trop radicale cet été, même s'il a reconnu qu'une intervention un peu plus tôt eut été "probablement" préférable.
* "La question de savoir si nous pouvons effectuer un atterrissage en douceur ou non, peut en fait dépendre de facteurs que nous ne contrôlons pas", a ajouté Jerome Powell.
* Toujours est-il que les perspectives économiques semblent se détériorer, selon la Fed de Philadelphie, dont les économistes s'attendent à une croissance du PIB américain de 2,3% au second trimestre, soit une baisse de 1,9 point par rapport à une précédente estimation. Qui plus est, le moral des ménages s'est dégradé plus que prévu en mai, selon l'Université du Michigan.
* La monnaie américaine a gagné cette semaine 1,7% à 1,0352 dollar pour un euro, soit son plus haut niveau depuis janvier 2017. Le billet vert est soutenu par la remontée des taux longs aux Etats-Unis liée au resserrement monétaire de la Fed. Après une hausse des taux de 25 points de base en mars, puis de 50 points de base en mai, la banque centrale a préparé le marché à deux nouvelles hausses de 50 points de base en juin et juillet afin d’enrayer les pressions inflationnistes.
* En plus de la guerre en Ukraine, le marché du blé doit désormais faire face à une nouvelle menace : la sécheresse. Dans certains grands pays producteurs comme l'Inde, le manque d'eau pourrait même amputer la production de 10% à 50% cette saison. Une conjoncture défavorable qui a conduit le ministère américain de l'Agriculture à anticiper une chute de la production mondiale en 2022, ce qui serait une première depuis 4 ans. La semaine passée, à Londres, les cours du blé ont atteint 348,65 livres sterling la tonne, un record, maintenant les prix des denrées alimentaires sous pression.
* En avril 2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,4 % sur un mois, après +1,4 % en mars. Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation sont en hausse de 0,5 %, après +1 % en mars. Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 4,8 %, après +4,5 % en mars (chiffre révisé de +4,8%). L'inflation sous-jacente augmente en avril, à +3,2 % sur un an, après +2,5 % en mars. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) croît de 0,5 % sur un mois, après +1,6 % en mars ; sur un an, il augmente de 5,4 %, après +5,1 % le mois précédent.
* La production industrielle a reculé de 0,8% en mars, en rythme mensuel, alors que les analystes attendaient un repli de 1%. Le mois précédent, elle avait diminué de 1,7%. Sur un an, la production a baissé de 1,8% (contre +0,5% en février), ce qui reste là aussi au-dessus des anticipations (-2%).

**SOCIETES**

* Sur la place parisienne, le rebond du jour a profité à pratiquement tous les secteurs : le grand gagnant du CAC 40 se nomme ainsi STMicrolectronics (+5,99%), talonné par Renault (+5,24%) et Veolia (+3,75%). Thales (-0,26%) et Orange (-0,12%) ont été les seules baisses de l'indice.
* En cours de séance vendredi, Twitter abandonnait près de 10% à 40,63 dollars par action sur la place de New York. La cause de cette lourde chute ? Elon Musk. L’iconique milliardaire a annoncé que son projet de rachat du réseau social de microblogging pour 44 milliards de dollars était suspendu provisoirement. « L'accord est temporairement suspendu dans l'attente de détails concernant les calculs selon lesquels les faux comptes et les spams représentent effectivement moins de 5% des utilisateurs », a tweeté le patron de Tesla.

Cet indicateur est loin d'être anodin. En effet, le nombre de personnes qui tweetent réellement représente un critère clef pour les revenus futurs dégagés via la publicité ou encore les abonnements payants.

Ce nouveau rebondissement du jour charrie toutefois son lot d'interrogations quant aux motivations réelles d'Elon Musk. S'agit-il d'une façon pour l'entrepreneur à succès de tenter de renégocier le prix d'achat à la baisse ? Le cours actuel de 40,63 dollars par action est en effet bien éloigné du prix de l'offre (54,20 dollars par action).

Ou tout simplement de faire machine arrière et de mettre un terme à la transaction ? A cette dernière question, Elon Musk a assuré être " toujours engagé " à mener à bien le rachat.

Toutefois, la façon dont l'opération a été menée pourrait poser problème. Récemment, le Wall Street Journal avait rapporté que le gendarme boursier américain (SEC) enquêtait sur la divulgation tardive par l'excentrique milliardaire de sa prise de participation de plus de 5% au capital de Twitter le mois dernier.

Cela lui aurait permis d'acheter plus de titres par la suite sans alerter les autres actionnaires et de masquer ses intentions de racheter le réseau social de microblogging.

* GreenYellow, la filiale à 76% du groupe Casino spécialisée dans les énergies renouvelables, intéresserait Engie et TotalEnergies, rapporte le site Internet des Echos. Selon le quotidien, le distributeur aurait mandaté les banques Rothschild, Natixis, BNP Paribas, Crédit Agricole et HSBC pour en piloter la vente et souhaiterait tirer de l'opération 1,5 milliard d'euros. Ce montant, qui représente environ 15 fois l'EBITDA estimé pour 2022, viendrait compléter le plan de cession de Casino dans le but de se défaire d'une lourde dette financière.

Le portugais EDP, les fonds d'investissement en infrastructures Ardian, KKR, Blackstone, EQT ou encore Partners Group seraient eux aussi potentiellement intéressés par un rachat de GreenYellow.

* Mal orienté en début de matinée vendredi, Orpea a finalement clôturé en hausse de 2,93% à 34,81 euros par action. Au cœur du scandale depuis la publication du livre « Les Fossoyeurs », l’exploitant d’Ehpad a fait le point aujourd’hui sur sa situation financière. Le groupe fait face à des enjeux de financements majeurs en raison de ses investissements pour le développement de son parc immobilier et d’un échéancier important de sa dette.

Dans ce contexte, Orpea ne proposera pas le versement d'un dividende au titre de son exercice 2021. De plus, il a conclu un accord de principe avec ses principaux partenaires bancaires. Cela représente un apport de nouveaux financements via un crédit-syndiqué sécurisé d'un montant de 1,73 milliard d'euros. S'y ajoute la mise en place d'un prêt à terme optionnel syndiqué pour un montant maximum d'1,5 milliard d'euros.

" Cet accord avec les banques répond au contexte actuel d'incertitudes qui pèse sur Orpea ainsi qu'à un accès fermé aux marchés financiers et au ralentissement du programme de cessions d'actifs initialement envisagé ", explique le groupe.

Afin de désendetter son bilan, Orpea entend réaliser plus de 3 milliards d'euros de cessions d'ici fin 2025 dont au moins 1 milliard d'euros d'ici fin 2023.

L'an dernier, Orpea a vu son bénéfice net (part du groupe) chuter de 59,3 % à 65,2 millions d'euros. Il est plombé par 83 millions d'euros de provisions pour risques et charges relatives aux risques estimés au titre des années 2017-2021, suite aux inspections administratives dont le groupe a fait l'objet en France ainsi que 48 millions d'euros liés à des dépréciations de valeurs d'actifs.

A fin décembre 2021, la dette financière nette du groupe s'établissait à 7,89 milliards d'euros, en hausse de 1,23 milliard sur un an.

* A l’occasion d’un Capital Markets Day, Plastic Omnium (+2,15% à 15,70 euros) a présenté sa stratégie de croissance et de transformation à long terme. Une stratégie exprimée et incarnée dans la nouvelle raison d’être du groupe «Driving a New Generation of Mobility». Plastic Omnium a l’objectif de réaliser un chiffre d’affaires économique d’environ 11 milliards d’euros en 2025 et supérieur à 15 milliards d’euros à l’horizon 2030.

A titre de comparaison, le groupe avait publié un chiffre d'affaires économique de 8 milliards d'euros en 2021.

Pour concrétiser ses ambitions, Plastic Omnium compte s'appuyer sur ses récentes acquisitions dans le domaine de l'éclairage, mais également sur la montée en puissance de ses activités prometteuses dans l'hydrogène.

Le groupe contrôlé par la famille Burelle vise aussi une meilleure efficacité dans ses métiers traditionnels, tels que les pare-chocs ou les hayons qui représentaient 43% de son chiffre d'affaires économique l'an dernier.

Sur le plan financier, la politique d'allocation du capital doit permettre à Plastic Omnium d'atteindre, sur la période 2022-2030, un objectif moyen annuel de génération de cash de 3 à 4% du chiffre d'affaires économique ainsi qu'un objectif de Capex annuel de 5% du chiffre d'affaires économique et un objectif de ratio moyen de levier de dette nette sur EBITDA limité à 2.

"Dans le contexte de l'accélération des mutations sociétales, technologiques et des usages de la mobilité, Plastic Omnium présente une stratégie de croissance ambitieuse adossée à ses métiers et portée par l'élargissement de son offre à l'éclairage et à l'électrification et créatrice de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes ", a déclaré Laurent Favre, le Directeur Général de Plastic Omnium.

* Renault Group étudie la création de deux pôles d’excellence spécialisés, avec d’un côté une entité dédiée au développement, à la production et à la commercialisation de véhicules électriques, et, de l’autre, une entité dédiée au développement et à la production de moteurs et boites de vitesses thermiques et hybrides de nouvelles générations E-TECH.

Pour le pôle électrique, le périmètre de l'étude comprend les activités et technologies électriques et software sur l'ensemble de la chaîne de valeur : ingénierie (une partie du Technocentre, Renault Software Lab, Lardy et d'autres sites à l'étude en Île-de-France), industrie (ElectriCity, Cléon) ainsi que les fonctions support liées à ces activités.

L'entité dédiée au véhicule électrique pourrait rassembler plus de 10 000 salariés à horizon 2023.

S'agissant de l'entité regroupant les activités moteurs et transmissions thermiques et hybrides – hors châssis -, elle compterait environ 10 000 salariés - hors de France - à horizon 2023.

La possibilité d'un changement d'organisation avait déjà été évoquée en termes généraux en février dernier, dans le cadre du plan " Renaulution ".

Les arbitrages du groupe au losange quant à ce projet de scission seront détaillés lors d'un Capital Market Day à l'automne prochain.

**ANALYSES**

* L'Europe avance et se renforce dans les crises, mais ces avancées correspondent en réalité à un changement important de ses règles, une transgression. Il s'agit donc d'un message d'espoir : l'Europe sait se débarrasser pragmatiquement des règles qui deviennent inefficaces ou nuisibles. Prenons trois exemples : la crise des subprimes, la crise du Covid, la guerre en Ukraine.

En réponse à la crise des subprimes, l'Europe met en place une réponse budgétaire et une réponse monétaire. La réponse budgétaire est la création de l'EFSF-ESM, décidée en 2010, finalisée en 2012. Elle permet de prêter aux pays en difficulté (à l'époque, Espagne, Irlande, Portugal, Grèce, Chypre), soit au total 295 milliards d'euros empruntés en commun avec une garantie de tous les pays européens. La réponse monétaire est le célèbre « whatever it takes » de Mario Draghi en juillet 2012, à partir duquel la BCE s'est engagée par tous les moyens (baisse des taux d'intérêt, achats de dettes publiques) à éviter une crise de la dette dans certains pays européens qui pouvait entraîner la disparition de l'euro.

Jusqu'alors, la règle était le « no bail-out » : un pays en difficulté devait en sortir par lui-même ; par des programmes d'austérité, sans l'aide des autres pays ; à partir des années 2010, un pays en difficulté reçoit une aide budgétaire (conditionnée bien sûr à des politiques de réforme) et monétaire de la part des autres pays européens et de la banque centrale.

La crise du Covid fait apparaître une deuxième rupture : la création du fonds d’investissement Next Generation EU, centré sur la transition énergétique, les nouvelles technologies, la santé, l'éducation. A l'intérieur de ce fonds, 367 milliards d'euros sont des subventions (des « grants ») non remboursables. Le point central est que ces subventions sont financées par un endettement commun de l'Union européenne, donc de tous les pays, et qu'elles vont surtout aux pays les plus en difficulté : l'Espagne va recevoir 70 milliards d'euros, l'Italie 77, l'Allemagne seulement 26 et la France 40. Ce sont donc des « transferts »… or l'Europe ne devait pas être une « union de transfert » où les pays riches financent structurellement les pays pauvres. Un deuxième dogme a donc disparu.

Un troisième choc est apparu avec la guerre en Ukraine. Va-t-il conduire à une nouvelle transgression des règles ? D'abord, il se peut qu'apparaisse une Europe de l'énergie, avec des achats en commun pour faire disparaître la dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. Ce sera compliqué compte tenu des politiques énergétiques très différentes des pays (nucléaire ou non, dépendance importante ou non vis-à-vis du gaz russe…), mais la nécessité de mutualiser le risque énergétique pourrait l'imposer.

La seconde possibilité nouvelle est celle de la création d'une défense européenne, avec une force armée appuyée sur une industrie européenne forte de la défense. Ce serait aussi une rupture majeure par rapport à la situation traditionnelle de dépendance de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Otan.

On peut aussi mentionner, comme rupture idéologique, la suspension de l'interdiction des aides sectorielles destinées à soutenir le développement en Europe des énergies renouvelables ou des semi-conducteurs…

On voit donc que chaque crise fait progresser l'Europe mais d'une manière particulière : par l'abandon de dogmes et de règles (no bail-out, pas d'union de transfert, pas d'armée européenne, pas d'Europe de l'énergie, pas d'aides sectorielles…) qui paraissaient nécessaires à l'origine et qui se révèlent nuisibles. Les crises changent la philosophie économique de l'Europe !

**L’AGENDA DU 13 mai 2022**

**14h30 aux Etats-Unis**

Indice d'activité « Empire State » de mai